

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

THOMAS CHAPUIS Rédacteur en Chef.

LEGER BROUSSEAU, Editeur-Propriétaire.

Le libéralisme est un péché

On sait l'histoire de cet excellent volume. Composé par don Félix Sarda y Salvany, rédacteur de la "Revista popular" à Barcelone, il fut dénoncé à l'"Index" une première fois. Bientôt, un chanoine du diocèse de Vich, don de Pazos, vint à la rescousse avec pièces à l'appui. La Sacrée Congrégation, après avoir mûrement examiné l'affaire, renvoya l'ouvrage de don Félix Sarda y Salvany indemne, en le couvrant d'éloges. Don de Pazos ne s'en tira pas à si bon marché; car il eut le désagrément de voir son mémoire censuré, "donec corrigatur."

L'ouvrage de don Sarda n'a plus besoin d'être recommandé, après l'aventure de ses détracteurs. Le titre seul en révèle l'esprit et en donne la note. L'auteur va droit au but, par le plus court chemin; en parlant à l'intelligence, il s'adresse surtout aux consciences, car il place la question sur le terrain pratique. En France, nous sommes accoutumés à voir dans le libéralisme une doctrine purement spéculative, que les dilettanti de la philosophie et de la politique peuvent traiter à leur gré, pour faire, en toute liberté, leur choix entre les nuances de cette théorie ondoiyante. Le grand bon sens espagnol la ramène à des termes plus pressants: "Le libéralisme est un péché." Déjà les "Casus conscientie," qui nous viennent aussi de l'autre côté des Pyrénées, l'avaient envisagé de la même manière. Ainsi le catholique, pris au collet sans plus de façon, est tiré de ses rêves vaporeux, et s'entend menacer du refus des sacrements s'il est libéral.

Volontiers j'appellerai l'ouvrage de don Sarda: le Catéchisme contre le libéralisme, à l'usage des catholiques qui n'ont pas le temps de parcourir de gros volumes. Il est divisé en quarante-quatre articles, qui ne sont pas des chapitres; ces articles embrassent la matière sous tous ses aspects; ils sont courts et substantiels, ce qui permet de porter avec soi cette amulette, comme on porte du camphre sur ses habits pour les préserver de la mite, ou un flacon d'acide phénique dans sa poche quand on visite les salles d'un hôpital et qu'on craint les miasmes. Tout ce qu'on a écrit sur libéralisme en Europe s'y trouve condensé sous une forme sobre et vigoureuse. Ce n'est cependant pas un lieu commun: la personnalité y perce à chaque page, autant pour le caractère que pour le génie. A la suite d'aperçus de haut vol, après des définitions techniques très précises, le côté pratique de la situation que le libéralisme nous a faite est abordé de front, avec le courage particulier que demande ce genre de polémique. L'auteur est un théologien de race, qui va chercher dans la doctrine les éléments de solution des problèmes qu'il pose et les armes avec lesquelles il combat victorieusement le philistin. Le casuiste ne le cède pas au théologien, car il poursuit les espèces jusqu'aux dernières ramifications: ses décisions sont sans réplique.

L'ouvrage de don Sarda contient beaucoup de physiologie; je parle de physiologie morale. Les partis politiques et religieux qui occupent la scène en Espagne et dans le reste du monde occidental, y sont dessinés d'une main sûre. On sent que l'auteur, homme d'école dans le sens le plus distingué, est encore journaliste. La gravité habituelle n'étouffe pas chez lui "l'humour"; il se passe le mot, de façon à prouver que tout l'esprit n'est pas à Paris, sur le boulevard, et qu'il y en a à Barcelone. C'est ainsi que, voulant caractériser par un trait les trois espèces de libéraux auxquels il s'adresse, il a écrit "Le libéral exalté rugit" son libéralisme; le libéral modéré le "péroré"; le libéral teinté le "soupire" et le "gémir". C'est charmant.

Don Sarda excelle encore par le diagnostic. Il poursuit l'erreur protéiforme du libéralisme dans la littérature, dans la vie privée, dans la vie publique, dans la parole, dans le silence, dans les sympathies, dans les antipathies, dans les formules équivoques et en quelque sorte pharmaceutiques. Il saisit merveilleusement les symptômes qui, pour le menu fretin des observateurs, restent vagues quand ils ne passent pas inaperçus. Voulez-vous savoir si tel journal, tel catholique et presque dévot, est libéral; si tel personnage, qui communique fréquemment et porte le cierge à la procession, est piqué du même vers, interrogez don Sarda: ses consultations sont aussi sûres que gratuites.

C'est assez dire que le journaliste de Barcelone — toujours courtois — ne ménage pas son monde. Avec toute la fierté d'un Catalan et l'indépendance du chrétien en possession de la vérité, il frappe d'estoc et de taille et en écartant de droite et de gauche tous les assaillants, il va droit son chemin; si sa logique empoigne, son allure entraîne. Il ne recule pas devant les questions de la veille, questions encore chaudes, où il met la main sans crainte de se brûler. Pour ne citer qu'un exemple: il défend les droits des laïques dans l'Eglise, au milieu des clamours intéressés d'une certaine école qui outre les droits de l'autorité, malgré l'autorité elle-même, afin d'annuler ceux que les simples fidèles tiennent de Dieu et de l'Eglise qu'ils servent vaillamment. A ce propos, il énumère les grands laïques qui ont combattu le bon combat dans l'antiquité et dans les temps modernes: parmi ces derniers, en magnifique compagnie, on trouve, sans surprise et avec un légitime orgueil quand on est Français, le nom de Louis Veuillot. Pour le coup, la campagne est bien menée. Les ultra-obéissants du libéralisme auront sans doute perdu l'envie de se frotter à ce rude contreversiste. Ils n'ont d'autre consolation que d'aller le dire à Rome; il est vrai que don de Pazos ne s'en est pas bien trouvé.

Ceux que l'opinion d'un ceux publiciste trouverait défiant ou réfractaires — quoique ce publiciste s'appuie sur la tradition et sur l'enseignement de l'Eglise moderne — liront

avec fruit, à la fin du volume, une lettre des évêques de l'Equateur, réunis en concile national à Quito, en 1885. Dans cette lettre, tous les principes exposés par don Sarda y Salvany sont très largement développés et confirmés par l'autorité des juges de la foi. Ce supplément est mis avec beaucoup d'opportunité.

Il est permis de croire que l'ouvrage dont je viens de donner une faible esquisse a déjà obtenu et continue d'obtenir un grand succès en Espagne et dans ses lointaines colonies. En France, en Belgique et chez d'autres nations similaires, on lui en souhaite un pareil; on n'ose pas l'espérer. Chez nous, le mal a pénétré les esprits jusqu'aux moelles; nous avons cessé de le sentir, ce qui est un signe bien grave. L'intégrisme, selon l'expression de don Pazos de Vich, reste à la porte des instituts, des parlements et des agences de publicité où des catholiques éternels et des politiciens finauds savent avec complaisance les douceurs de l'hypothèse, cette capote des âmes qui ne veulent pas vaincre pour n'avoir pas à combattre. A la porte du mauvais riche, le Lazare rencontre des sympathies chez les chiens, qui venaient lécher ses plaies. L'intégrisme a moins de chance: les chiens qui passent le méprisent ou le mordillent. Les chiens sont comme leurs maîtres: ils sont libéraux.

P. AT, prêtre du Sacré-Cœur.

Polémique

La polémique continue entre divers journaux de droite sur la nécessité, l'utilité ou le danger qu'il y a, pour les conservateurs, à se rapprocher de la république.

Nous trouvons ce matin, dans le *Gaulois*, une lettre bien raisonnable de M. Dugué de la Fauconnerie, adressée au chef et membre de la droite républicaine, M. Lepoutre, sur ce grave sujet.

M. Dugué de la Fauconnerie tient à paraître original, paysan et bonhomme. Original? Il l'est, mais un peu moins qu'il ne le croit. Paysan? Il ne l'est pas du tout, mais en se surveillant avec soin il arrive à bien jouer son rôle. Bonhomme? Il ne faut pas s'y fier. M. Lepoutre, nous en sommes sûrs, va trouver qu'avec son air de grande bonhomie, le député de l'Orne a parfois la raillerie mordante. Ce pauvre M. Lepoutre!

M. Dugué de la Fauconnerie lui déclare tout d'abord qu'il a été sur le point, un instant, de prendre la plume pour féliciter son "cher collègue" de son adhésion solennelle et ardente à la république. Il pensait que M. Lepoutre n'avait pu se rallier de cette façon éclatante que pour de très bonnes raisons, et il en était au comble de la joie. Nous allons donc avoir un gouvernement juste et sage! s'est-il écrié. La chose est certaine, puisque mon cher collègue Lepoutre nous invite à nous ranger tous derrière ce gouvernement!

"Je me suis dit que, sans doute, vos électeurs du Nord étaient extrêmement contents de la façon dont

voit les choses; que les affaires avaient repris; que l'on était revenu dans votre département aux vraies et saines traditions d'une administration conciliante et paternelle, et que, craignant d'être débordé par l'enthousiasme de vos commettants, vous aviez tenu non seulement à affirmer le vôtre, mais à nous le faire partager.

"Et comme, d'un autre côté, je ne pouvais pas admettre qu'un homme politique tel que vous, et un chef de parti, qui a fatalement charge d'âmes, tentât de nous entraîner dans une voie dangereuse, c'est-à-dire d'être d'abord à la recherche de la peur, et de ne puiser que dans la peur le moyen de nous rassurer, si rassuré que j'avais même commencé un petit manifeste, dans lequel je disais à mes Percherons: "Rassurez-vous, chers électeurs! Si M. Lepoutre a écrit une lettre comme celle qu'il vient d'écrire, c'est qu'il a de bonnes raisons pour ça, vous pouvez dormir tranquille."

Seulement, M. Dugué de la Fauconnerie s'est souvenu tout à coup que son rôle de paysan — paysan de Normandie! — lui prescrivait la prudence, et, avant de continuer son petit manifeste, il a pensé qu'il était sage d'écrire "à deux amis, l'un à Paris, l'autre à Roubaix, pour savoir si leur contentement était aussi complet que celui de M. Lepoutre."

Or, voici ce qu'on a répondu à M. Dugué de la Fauconnerie.

De Roubaix:

"Jamais les choses n'ont été plus mal qu'elles ne vont depuis quelque temps, et il semble vraiment que l'administration prenne à tâche de désavouer, par tous ses actes, les théories libérales et sages exposées récemment par le président du conseil.

"Qu'il s'agisse de bureaux de tabacs, de recettes buralistes, de nominations de juges de paix, de percepteurs, d'agents voyers, d'instituteurs, de facteurs ou de cantonniers; qu'il s'agisse de renouveler les commissions administratives des hospices, les bureaux de bienfaisance, les commissions de révision des listes électorales; qu'il s'agisse de désigner les répartiteurs, les membres des commissions d'hygiène, les délégués cantonaux, etc., etc., c'est toujours le même système d'intolérance, le même esprit d'exclusion!

"Des services rendus, des titres acquis, de la valeur personnelle, de la moralité des candidats, il n'est jamais question: la seule préoccupation est de complaire à la poignée d'intriguants, d'avocassiers de campagne, de vauriens, qui, depuis quinze ans, se sont donné la mission, dans chaque canton, dans chaque commune, d'espionner et de dénoncer les braves gens. C'est ceux-là qu'en toutes circonstances on continue à consulter, et dont on persiste à servir les passions et les rancunes, à l'exclusion des maires comme moi, à qui on ne pardonne pas d'avoir soutenu la

liste sur laquelle était M. Lepoutre!"

De Paris: "M. Proudhon, préfet de l'Aisne, m'écrit mon correspondant, celui qui a déclaré, l'autre jour que, nommé par un gouvernement de combat, il continuerait à combattre non seulement les conservateurs, mais les républicains suspects, de modérantisme, est toujours à son poste, et il paraît même certain qu'il ne sera pas déplacé. Son cas n'est d'ailleurs pas isolé, et un certain nombre de ses collègues ont tenu un langage analogue, sans que le ministre de l'intérieur paraisse s'en être ému!"

En lisant ces deux lettres, qui jettent un jour, bien triste et bien vrai, sur la situation où continue d'être la France, le brave et simple paysan Dugué, abasourdi, n'a pu retenir cette exclamation pleine de bon sens: "Quel drôle de moment M. Lepoutre a choisi pour crier: Vive la République!" En effet!

Et M. Dugué de la Fauconnerie, sévère mais juste, s'adressant à M. Lepoutre, continue en ces termes, qui, de la part d'un paysan, ne sont vraiment pas mal du tout: "La vérité est, cher collègue, qu'il ne faut pas multiplier des manifestations que personne ne songe à vous demander.

Rien ne vous oblige, à coup sûr, de crier: "Vive le roi!" pas davantage: "Vive l'empereur!" encore moins: "A bas la République!" (ce qui vous ferait mener au poste, sans même que vous puissiez, vu le cas de flagrant délit, invoquer l'immunité parlementaire); mais rien ne vous oblige non plus à crier: "Vive la république!" Ne criez donc rien, c'est si simple; et vous n'avez qu'à lire ce qu'ont écrit de vous les journaux républicains, vous verrez à quoi ça sert de leur faire des petites risettes... Ça ne sert à rien du tout."

Voilà de sages discours, dont pourraient profiter aussi les conservateurs qui, sans se rallier ouvertement, comme l'honorable M. Lepoutre, à la République, soutiennent cependant avec obstination le ministère actuel.

Qu'il est dommage de penser que, très probablement, ni M. Lepoutre, ni les autres n'en profiteront! Pourvu, au moins, que M. Dugué de la Fauconnerie s'en souvienne!

PIERRE VEUILLOT.

Valeur du foin.

Beaucoup de laitiers considèrent le foin comme étant la nourriture la moins chère et la plus avantageuse pour les vaches, et la disette du foin est regardée par eux comme étant une calamité. Cela est vrai dans un sens, aussi ceux qui tiennent du bétail doivent-ils chercher à produire tout le foin qui leur est nécessaire. Mais il est rare que les prix des grains sur le marché soient plus élevés que celui du foin. Si nous considérons la valeur proportionnelle du foin et du grain ou des produits du grain, nous trouvons que le bon foin de prairie ou le trèfle à \$10 et

\$12 la tonne n'est pas à meilleur marché que la moulée à \$13 et \$20 la tonne, que la farine de maïs à \$20 ou \$21, et que les tourteaux de graine de lin à \$30 ou \$31.

Croira que ces substances puissent servir à l'alimentation complète tout aussi bien que le foin, serait une erreur grossière. Nous savons qu'une nourriture trop concentrée serait dangereuse pour le bétail sans l'addition d'une autre matière plus brute.

Mais il y a un moyen de les rendre aussi avantageuse pour le prix, et pour le rapport que le foin par des combinaisons bien entendues. Lorsque le foin est comparativement cher, il est plus avantageux d'acheter du grain sous une forme convenable. L'emploi du grain coûtera moins et les vaches seront dans de meilleures conditions pour entrer dans la saison laitière que si elles n'avaient eu que du foin, même du foin de bonne qualité. Tout ce qu'une vache exige au delà de douze à quinze livres de foin peut être remplacé proportionnellement par le grain. Douze livres de foin et huit livres de moulée par jour hiverneront mieux une vache de mille pintes que trente livres de foin. Mais la nourriture moulue doit, pour être aussi profitable que possible, être mélangée avec le foin haché, et humectée de manière qu'elle y adhère, et que passée dans le premier estomac, elle puisse être ensuite remaniée avec le foin, car la substance moulue incorporée seule passe directement dans le dernier estomac et n'est pas ramenée à la mastication.

OCT. CUISSET.

D'après le *Mechanical World*, les mines de charbon de la grande-Bretagne sont les plus considérables de l'Europe; la consommation annuelle étant de 160 à 170 millions de tonnes, la Grande-Bretagne a encore du charbon pour six cents à huit cents ans.

L'Allemagne vient ensuite, avec une production annuelle des plus rassurantes; la couche de charbon des bassins allemands peut être évaluée à 300 milliards de tonnes.

L'Autriche fournit chaque année 7 millions de tonnes de charbon et 10 millions de tonnes de lignite.

La situation de la Russie est incomplètement connue. Le bassin du gouvernement de Charkow renferme 10 milliards de tonnes.

En Belgique nous relevons une production annuelle de 18 millions de tonnes, et en France de 24 millions. La production de la France est insuffisante et il faut, chaque année, importer 10 millions de tonnes de charbons anglais et belges.

En résumé, notre génération et celles qui nous suivront n'ont pas à craindre de manquer de charbon, puisque la Russie, l'Angleterre et l'Allemagne ont une provision suffisante pour mille années.

Feuilleton du COURRIER DU CANADA 27 Septembre 1887—No 45

LE CRIME

DES

GLENANS

[SUITE]

"—Elle devait épouser son cousin, celui qui est mort la nuit de la grande tempête..." Vous m'avez fait assassiner deux hommes au lieu d'un, car le capitaine Primanguet a succombé au chagrin que lui causait la perte de son neveu... Sans parler de la jeune dame si douce aux affligés, si pitoyable pour les veuves et les orphelins de la mer... —Les veuves se consolent, dit Georges.

—Vous savez tout, maintenant. —Pas encore. —Que vous faut il de plus? —As tu posé la main sur la poitrine de celui que tu venais de frapper? —A quoi bon? —Pour t'assurer de la mort. —Le coup d'aviron que je venais

de porter eût suffi pour assommer un bœuf.

—Enfin tu ne l'as pas fait? —Il était mort! Il était mort, vous dis je, sans cela me réveillerais je en sursaut toutes les nuits, croyant le voir entrer dans ce bouge, le crâne fracassé, le sang coulant sur sa figure pâle...

—Qu'est devenue la barque? demanda Georges soucieux.

—Le crime commis, je satai de nouveau dans mon canot, je repoussai la barque servant de cerceau à Raymond Guébriant du bout de l'aviron, et comme la tempête grandissait, et que je me trouvais plus près des Glenans que de Concarneau, je me dirigeai de ce côté... Plus d'une fois déjà j'avais rencontré une sorcière du pays connue sous le nom de la "Brûleuse de Varech", je heurtai au trou de roches qu'elle habite, elle me tendit une galette de sarrasin et une bolée de cidre chaud, me montra des herbes sèches, et je dormis là... le lendemain, remontant dans ma barque, je rentrai ici... Depuis j'ai bu toujours bu, afin d'oublier.

—On n'oublie point quand on reste sur le théâtre du meurtre. —Je bois, je bois sans cesse. —On se dégrise de toutes les ivresses... D'ailleurs il y a les nuits... —Oni, les nuits, et alors je vois... —Ceux qu'étaient les fantômes ne doivent pas vivre seuls.

—Si j'étais au cabaret, je pourrais me trahir.

—Change de milieu, va plus loin... Gagne une grande ville: Paris...

—Les yeux du Lascar étincelèrent.

—Paris, j'ai longtemps souhaité y aller.

—Que ne réalises tu ce vœu?

—Il faut trop d'argent pour y vivre.

—N'as tu pas cinq mille francs?

—Quatre mille cinq cents... L'eau de vie est chère.

—Mais si je promettais de te donner assez d'argent par mois pour y trouver toutes les jouissances que tu rêves?

—Vous?

—Oui, moi.

—Vous me feriez des rentes à Paris?

—Cent écus par mois!

Un éclair de convoitise passa dans le regard de Carniveau, mais il s'éteignit vite sous l'impression d'un soupçon.

—Aussi vrai comme je brise cette bouteille, dit il, vous avez un autre crime à me proposer...

Georges le regarda tranquillement.

—Un crime, non, une affaire.

—Ce doit être pour vous la même chose.

—Tu vas en juger.

—Je refuse dit brutalement Carniveau en saisissant une bouteille par le goulot, et en buvant l'eau de vie à "la régalaide", je refuse.

—Laisse moi m'expliquer d'abord. Le misérable continua à boire sans répondre, sans faire un signe d'assentiment.

—Que diras tu de ceci: partir demain à la première heure, attendre à la gare de Quimper le départ pour Paris d'une jeune dame accompagnée de son enfant... Monter dans le même train, descendre en même temps qu'elle à Paris, sauter dans une voiture dont le cocher aurait pour consigne de suivre celle dans laquelle s'éloignerait la jeune dame... S'arrêter où elle s'arrêterait... Prendre une chambre dans son hôtel, ensuite, quand elle louera et meublera un appartement, l'arranger de façon à demeurer en face...

Carniveau ne buvait plus, il écoutait.

—Enfin lorsque Mme Thiémont se trouverait complètement installée, et que tu connaîtrais ses habitudes, tu l'empresserais de m'envoyer son adresse.

—C'est tout? demanda le Lascar.

—C'est tout.

—Et vous me paierez cent écus par mois?

—Pour commencer: j'augmenterai la somme en proportion des services que je te demanderai.

—J'accepte! fit le Lascar, j'accepte.

—En ce cas, sois à Quimper dans la soirée. Je devrai t'équiper d'une façon convenable, en rapport avec le

rôle de petit bourgeois que tu vas jouer.

—J'y serai. Le temps d'enterrer ces bouteilles d'eau de vie... Elle vieillira pendant mon absence... qui sait si je ne reviendrai pas ici...

Georges se leva.

—Je t'attendrai devant la porte de Laurent Grégoire, le tailleur.

Il quitta le bouge de Carniveau, entra dans la petite ville, d'où rapidement il prit la route menant à Quimper.

Carniveau fut exact. Ce que lui proposait Georges réalisait le plus ardent de ses rêves: voir Paris, connaître les plaisirs qu'il offre, descendre dans ses gouffres, y boire à toutes les ivresses, et cela sans trop compter, en sentant l'argent battre ses poches, et la gaieté chanter dans son cerveau. A Paris, personne ne saurait rien de son passé; comme venait de le dire M. Hervius, il y vivrait en petit rentier, mangeant à ses heures, buvant bien, se promenant toute la journée en fumant sa bouffarde et en roulant sa chique. Vraiment M. Georges le paierait cher pour le commander si peu de peine. Il est vrai que peut-être il se montrerait plus exigeant, mais alors Carniveau demeurerait libre de lui refuser son concours. A Paris, il ne verrait plus la mer qui lui rappellerait une si longue série de crimes, et le dernier, plus horrible encore que tous les autres... Il changerait de nom. Celui

de sa mère, un nom honnête, couvrirait l'infamie du sien. Il deviendrait Célestin Rigonec, et se ferait passer pour un ancien baleinier.

Ces pensées l'occupèrent pendant la route. C'était lui maintenant qui redoutait de voir Georges se dédire. Mais celui-ci se promenait déjà devant la boutique de Laurent Grégoire, lorsque le Lascar arriva.

Georges franchit le seuil de la boutique.

—Voici, dit-il au tailleur, un brave homme à qui je dois de nombreux services, habillez le de pied en cap, et préparez un trousseau suffisant. Comme je ne souhaite pas courir avec lui de magasin en magasin, je vous serai obligé d'envoyer vos commis faire divers achats chez le chermisier et le cordonnier. Il faudra même une malle, afin d'y renfermer le trousseau.

—Monsieur peut compter sur moi, répondit le tailleur.

Il appela trois commis, leurs donna des ordres, présenta une chaise à Georges, et entraînant Carniveau dans un cabinet voisin, il lui fit ôter ses vêtements de marin.

(A suivre)

SOMMAIRE

Le libéralisme est un péché
Polémique
Valeur du foin
FEUILLETON—Le crime des Glénans
Un mot risqué
La conférence
Petite gazette
De Québec au lac St-Jean
Dépêches
Echos et nouvelles.

ANNONCES NOUVELLES

Chien à vendre
Université-Laval—J. C. K. Lafamme
Perdu
Nouvelles étoffes à robes—Behan Brothers
Importations d'automne.—Behan Brothers.
Chemin de fer du Lac St-Jean—voir 4ème page

CANADA

QUÉBEC, 27 SEPTEMBRE 1887

UN MOT RISQUÉ

M. Alphonse Lusignan, l'auteur de Coup d'œil et coups de plume semble avoir repris sa collaboration à la Patrie.

Il publiait l'autre jour un article de genre sur la folie et le suicide. Sa thèse était que le suicide ne suppose pas nécessairement folie, et il s'insurgeait contre la coutume quasi-invariable des jurys de coroner, de rendre ce verdict : " M. X. s'est suicidé dans un accès d'aliénation mentale. "

Jusqu'à nous n'avons guère d'observations à faire.

Mais, en développant sa thèse, M. Lusignan se sert d'un argument que l'on ne saurait admettre sous la forme où il est donné. Après avoir raconté un cas de suicide dont il a vu la victime, comme membre d'un jury, le chroniqueur ajoute :

Je suis revenu de cette entrevue plus convaincu que jamais que l'on peut se suicider sans passer par la phase démente. J'ai pour me soutenir dans cette conviction l'Eglise, qui n'invoque certes pas les folles et rend cependant un culte à des vierges qui, dans les temps des persécutions, se sont tuées pour échapper à l'ouvrage.

La portée de l'argument n'échappera à aucun lecteur catholique. D'après M. Lusignan, l'Eglise rendrait un culte à des vierges qui se seraient suicidées. Du même coup, par cette affirmation lancée si lestement, le suicide se trouve en quelque façon réhabilité. Nous sommes convaincu que M. Lusignan n'a pas réfléchi à cela.

Quel est l'enseignement théologique sur cette question ? Il est clair et précis. Voici ce que nous lisons, au titre du suicide, dans la théologie morale du cardinal Gousset, tome 1er p. 282 :

Il n'est pas permis de se donner la mort ; car personne n'est tellement maître de sa vie qu'il puisse se l'ôter quand il lui plaît. C'est pourquoi la loi ne dit pas, vous ne tuerez pas les autres, mais elle dit d'une manière absolue : Vous ne tuerez point.

Quant au cas mentionné par M. Lusignan, l'auteur que nous citons en parle spécialement ; et que dit-il ?

De même, quoiqu'une jeune fille ne puisse se donner la mort, elle peut néanmoins, suivant plusieurs théologiens, s'exposer au danger de perdre la vie pour n'être pas outragée.

Voilà la doctrine sur cette question. On n'a jamais le droit de s'ôter la vie.

Une conclusion contraire pourrait être tirée du mot de M. Lusignan, et nous croyons qu'une rectification était opportune.

LA CONFERENCE

On lisait dans l'Electeur d'hier :

Nous sommes en position d'informer nos lecteurs que la conférence interprovinciale organisée par l'hon. M. Mercier, se réunira à Québec dans la première quinzaine d'octobre.

Les premiers-ministres de toutes les provinces ont accepté l'invitation d'y prendre part, à l'exception toutefois de celui de l'Île du Prince-Édouard.

Il est probable que la date de la réunion sera fixée définitivement aujourd'hui même à Toronto par l'hon. M. Mercier et l'hon. M. Mowat. Les premiers-ministres de la Colombie-Anglaise, du Manitoba, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse en seront immédiatement informés.

PETITE GAZETTE

M. John Bell, député conservateur au fédéral, pour Addington, est sorti de la maison de santé de Toronto. Il reprendra son siège à la prochaine session.

Les choses vont mal en Irlande. Une dépêche annonce qu'hier un détachement d'hommes de police avec un certain nombre d'huissiers, à Killbury, ont saisi un certain nombre d'animaux appartenant à la famille Hurley, pour non paiement de leur loyer. La populace, qui s'était assemblée à l'endroit de la saisie, a attaqué la police à coup de pierres et de fourches.

La police s'est servi de baïonnettes pour repousser les assaillants, mais elle a été forcée de retraiter et d'abandonner les animaux saisis.

L'archevêque Walsh a émis une lettre dans laquelle il dit qu'il espère que le peuple s'abstiendra de se livrer à des actes de violence.

Il était rumeur hier à Montréal qu'un bref d'injonction serait demandé pour empêcher le comité des boodlers de continuer son enquête.

L'hon. M. Norquay est à Montréal mais il refuse de rien faire connaître à propos de sa mission. Il est cependant certain qu'il est à s'entendre avec des banquiers pour prélever des fonds pour son chemin de fer.

L'hon. M. La Rivière, secrétaire provincial du Manitoba, et aussi en cette ville, mais il partira probablement dans peu de jours.

M. Gustave Drolet, qui est installée à Paris depuis plusieurs mois, n'est pas tendre pour son ami Beaugrand, admirateur enthousiaste du général Boulanger.

Dans une lettre adressée au docteur Mount et publiée par l'Etendard, M. Drolet s'exprime ainsi :

"Boulanger était le point de ralliement de tous les déclassés, de tous les mécontents, de toute la voyoucratie de France et de Navarre, qui sur l'air " En revenant de la revue, " voulait marcher sur Berlin. "

M. Wilfrid Prévost est nommé substitut du Procureur-Général, pour le prochain terme de la Cour Criminelle, à Sorel.

On parle de la retraite prochaine de l'honorable M. Chauveau, qui serait remplacé, comme shérif par M. L. O. David. Ainsi le vent la rumeur.

De Québec au Lac St Jean

EN CHEMIN DE FER

VII

ST-FÉLICIEN—RETOUR A ROBerval. SOIRÉE CHEZ LE MAIRE DONOHUE

A trois heures et demie nous arrivons à St-Félicien où nous recevons l'accueil le plus cordial de la part de M. le Curé Girard et de son aimable famille. Plusieurs anciennes connaissances viennent nous serrer la main. Ce sont entre autres, M. L. F. Roy, maire de la paroisse et M. le Dr Arthur Poliquin. La plupart des citoyens sont venus à notre arrivée et la connaissance s'établit bientôt entre eux et nous.

A quatre heures, salut du Saint-Sacrement. M. l'abbé Provancher remplace M. le curé pour donner la bénédiction. Aussitôt après, M. le maire Roy prie les journalistes de se réunir sur le perron de l'église, et là, en face des paroissiens il nous présente l'adresse suivante :

A Messieurs les membres associés de la Presse associée de la Province de Québec,

Je viens, Messieurs, au nom des citoyens de cette paroisse vous souhaiter la bienvenue et vous remercier de la bonne idée que vous avez eue de choisir la vallée du Lac St-Jean pour terme de votre voyage.

Nous sommes ici bien loin des grands centres et comme perdus au milieu de nos forêts. Nous n'aurions jamais espéré que la Presse aurait jeté les yeux sur notre petit coin de terre pour venir faire son excursion ordinaire ; nous l'en remercions de tout notre cœur.

Nous osons espérer que, continuant à combattre le bon combat, vous ferez connaître les ressources et les richesses de votre sol, l'avantage qu'il y aurait pour la Province de coloniser le grand nord, le vaste royaume du Saguenay.

Nous osons croire que vous aiderez le Gouvernement dans les efforts qu'il fait pour favoriser la colonisation.

Merci donc, Messieurs, de votre visite.

L'honorable M. de la Bruère répond à cette adresse de bienvenue avec une visible émotion et recueille beaucoup d'applaudissements. M. le maire ayant invité le Secrétaire à porter la parole, il dut s'exécuter. Puis, parlant en successeur MM. N. Le Vasseur, J. C. Chapais, G. J. Barthe, B. Lippens, E. Rouillard, etc., ce fut un véritable tournoi d'éloquence.

M. le curé nous convia ensuite à sa table hospitalière pour prendre part au souper. Bon appétit sur toute la ligne.

A 7 heures nous prenons les voitures qui doivent nous ramener à Roberval.

St-Félicien, appelé autrefois Rivière à l'Ours, du nom d'une des rivières qui traversent la paroisse, date à proprement parler de 1871, bien que les premiers colons, venus de Ste-Foye, de Beauport et de la Pointe-aux-Trembles y commencèrent les premiers défrichements en 1863, dans le même temps que ceux de St-Prime. En 1872 il n'y avait pas encore de chapelle, bien que le site en eût déjà été choisi par M. le Grand-Vicaire Racine, aujourd'hui évêque de Chicoutimi. La chapelle actuelle qui n'est que temporaire occupe une position magnifique, sur une élévation, d'où l'on aperçoit une partie de la paroisse et la rivière Chamouchouane jusqu'à une certaine distance. Celle-ci a, à cet endroit une largeur de près d'un demi mille et elle est navigable depuis son embouchure jusqu'à un rapide que l'on rencontre un peu plus haut que l'église, distance d'à peu près 10 milles.

En 1871, il y avait à St-Félicien 22 familles avec une population de 112 âmes. L'année suivante, le nombre des familles était doublé, et la population s'était accrue de 76 personnes. Aujourd'hui on y compte 155 familles et 930 âmes. Comme on le voit, cette paroisse est en bonne voie de prospérité. Le village est coquettement bâti. Le presbytère situé à deux pas de l'église commande un point de vue superbe. Quoique non terminé encore, il promet d'être un modèle du genre. On s'aperçoit à la grandeur de ses proportions que les paroissiens de St-Félicien espèrent qu'ils auront dans un avenir prochain un ou même deux vicaires. Il est certain que St-Félicien fera une grande et riche paroisse aussitôt que le chemin de fer aura pénétré dans ses terres fertiles.

C'est l'espoir que tous entretiennent. Et nous croyons qu'ils ne se bercent pas d'illusion. En tous cas, ils ont reçu des promesses bien encourageantes de la part du premier ministre lors de son passage chez eux. Nous, journalistes, ne sommes pas en position pour faire de telles promesses, mais nous pouvons élever la voix quand l'heure des réalisations viendra.

Il y a cinq écoles à St-Félicien. Preuve que l'éducation n'est pas négligée.

A neuf heures la plupart des journalistes sont de retour à Roberval. En arrivant au village on aperçoit les abords de la résidence et la maison de M. le maire Donohue illuminés. M. et Madame Donohue nous ont invités à une soirée à laquelle prennent part plusieurs amis de la famille. Nous retrouvons d'anciennes connaissances de Québec qu'il nous fait plaisir de revoir. Ce sont M. Omer Martineau, M. G. Patoine qui ont quitté la ville le premier pour se livrer à l'agriculture et l'autre au commerce. On nous présente M. Lindsay, N. P. autrefois de Kamouraska, M. de la Boissière, français établi à Roberval depuis quelques années. Au milieu des amusements divers nous cubions que le temps passe, et à trois heures du matin plusieurs des nôtres avaient oublié que nous devions partir à six heures le lendemain pour le Lac à Belley. Madame Latour a été d'une grâce parfaite et nous n'oublions pas l'accueil si cordial qu'elle nous a fait. Quant à M. Donohue il s'est complètement mis à la disposition des journalistes durant leur séjour à Roberval. De concert avec M. F. D. Latour, son beau-frère, ils ont mis tout en œuvre pour rendre notre séjour agréable parmi eux. Ils ont droit à nos félicitations comme à nos remerciements.

N'oublions pas non plus dans notre gratitude M. le Curé Lizotte et les citoyens qui nous ont ouvert si largement les portes de leurs résidences, ainsi que ceux qui ont mis leurs voitures à contribution pour nous transporter d'un endroit à l'autre avec autant de bonne grâce.

Notre-Dame du Lac St-Jean est la plus ancienne paroisse riveraine. Son établissement date de 1857. Elle fut érigée canoniquement par un décret du 3 novembre 1870. Le premier curé fut le révérend M. A. Bernier, actuellement curé à Lotbinière. Son successeur fut le révérend M. Prime Girard qui prit la charge de la cure en 1863.

La population actuelle de cette paroisse au recensement fait par le révérend M. Lizotte ce printemps est de 1800 âmes distribuées en 262 familles. A part de trois familles françaises, MM. de la Boissière, de Virgile et de La Rue, et de trois anglaises dont les chefs sont agents de la Compagnie de la Baie d'Hudson, toutes les autres sont canadiennes françaises, originant des comtés de Kamouraska, de Charlevoix, de Montmorency et de Québec. M. de la Boissière est probablement le seul parmi les Français établis à Roberval qui persévérera, M. de La Rue est absent depuis un an, et M. de Virgile doit s'en venir à Québec, pour y séjourner temporairement, nous dit-on.

Cette paroisse comprend trois cantons :

Roberval, Charlevoix et Quiatchouan. Dans ce dernier se trouve la Réserve des Sauvages. Il y a encore une quantité de terrains non colonisés, et comme nous aurons l'occasion de l'indiquer bientôt, le champ est vaste pour l'agriculture, sans compter l'avantage d'une voie ferrée à proximité.

Nous croyons qu'un bel avenir est réservé à N. D. du Lac. Comme place d'eau, il n'est guère possible de faire un meilleur choix. Partout sur le rivage on aperçoit une couche de sable le plus fin qui s'étend jusqu'à une bonne distance. L'eau n'est pas généralement froide, vu qu'elle se réchauffe facilement sous les rayons du soleil qu'elle absorbe en partie. La réflexion de la chaleur sur ce vaste miroir a aussi pour effet de réchauffer la température autour du lac. Ce phénomène physique explique un peu pourquoi il fait généralement plus chaud là-bas qu'au sud des Laurentides.

Une autre considération c'est qu'aujourd'hui avec nos facilités de communication, le touriste pourra s'adonner aux plaisirs de la pêche et de la chasse sans qu'il lui en coûte beaucoup. Les lacs sont légion dans ces endroits, et tous sont poissonneux ; on peut en dire autant des rivières qui abondent dans ces parages.

Nous disons un dernier adieu à nos amis de Roberval et nous nous hâtons de nous rendre aux Lac à Belley, où il est entendu que le train doit nous attendre. Au lieu de 12 à 23 milles, nous n'avons que 16 à 17 milles de beaux chemins à franchir.

Nous revoyons les mêmes paysages que le samedi précédent, et nous ne nous arrêtons en route que pour saluer une connaissance ou obtenir un renseignement qui pourrait servir. Vers midi le lac à Belley s'offre à nos regards. Nos voitures abandonnent la route de colonisation pour le terrassement du chemin de fer qui nous offre une voie sûre et facile. Pourquoi ne profiterions-nous pas de cet avantage ? Dans un clin d'œil nous atteignons l'armée des travailleurs occupés à poser les dormants et les rails. Une couple d'arpents plus loin la locomotive n'attend plus que le signal pour prendre sa course. Et puis M. Cressman et M. Cadman sont aussi là qui nous reçoivent à bras ouverts. Leur bienveillance va se continuer encore. Et bientôt nous saurons comment.

Maintenant que notre convoi est au complet, que nos confrères sont occupés à contempler les beautés agrestes des paysages de la route, jetons encore quelques notes sur le pays où nous venons de passer deux agréables journées. Parlons un peu du Lac St-Jean dont il a été dit tant de choses qu'il serait presque téméraire d'entreprendre d'en écrire sans tomber dans des redites. Nous croirions cependant manquer à notre devoir vis-à-vis la compagnie de chemin de fer du Lac St-Jean et la population du Lac si nous ne faisons pas connaître sous son vrai jour les avantages qu'offre à la colonisation le territoire qu'elle habite. Une minime partie de cette vaste région est actuellement sous culture. Des cantons entiers n'ont pas encore connu la hache du défricheur. Que faut-il faire pour changer la face des choses ? Tout le monde, ministres, députés, journalistes, s'accorde d'une voix commune : COLONISONS !

Pour arriver à ce résultat, il faut offrir au cultivateur, au fils de cultivateur des avantages réels, tangibles. L'ouverture d'un chemin de fer à travers les montagnes et les forêts qui séparent le St-Laurent du Lac St-Jean est un événement de grande importance pour le futur colon. Sans chemin de fer, ce pays était condamné à un état de stagnation presque complet. Plusieurs cultivateurs parlaient déjà de s'expatrier. Aujourd'hui ils refouleront au plus intime de leur être cette idée néfaste. Car ils ont chez eux ce qu'ils ne trouveront pas ailleurs : des terres fertiles, et un débouché pour leurs produits. En donnant à nos compatriotes des détails sur chacun des cantons qui bordent le lac, nous espérons les persuader qu'il vaut infiniment mieux pour eux aller planter leurs tentes dans cette partie de notre province que de vouloir tenter fortune aux Etats-Unis, ou au Manitoba ou au Nord-Ouest.

Le Saguenay et le Lac St-Jean, ont des titres spéciaux à notre considération. Colonisés tous deux par des pionniers Canadiens-Français, ils doivent rester Français. Le jour n'est peut-être pas éloigné où nous parviendrons à diriger vers cette Terre promise la population flottante de nos grands centres, ainsi que plusieurs de nos compatriotes réfugiés aux Etats-Unis. Alors nous pourrions pronostiquer une nouvelle ère de prospérité à notre grandeur matérielle comme Canadiens-Français dans notre province viendra se joindre une force morale dont ne pouvons pas calculer aujourd'hui toute l'étendue. L'ancien Royaume du Saguenay reprendra l'appellation sous laquelle on le désignait du temps de Cartier.

(A suivre)

DÉPÊCHES

SUR LA FRONTIÈRE ALLEMANDE

Paris, 26.—Les détails suivants sont parvenus sur une échauffourée qui a eu lieu sur la frontière franco-allemande à Roan-sur-Plaine. Samedi matin, cinq sportsmen et quatre éclaireurs longeaient le sentier sur le territoire français à sept milles de la frontière, lorsqu'une personne postée derrière un taillis d'arbres du côté allemand, tira sur eux trois coup de fusil. La première balle n'atteignit personne, mais la seconde tua raide l'un des éclaireurs nommé Brignon et la troisième atteignit un nommé Mauger, de l'école de la cavalerie de Saumur, qui fut grièvement blessé.

Les officiers allemands déclarent qu'un soldat prussien nommé Hauffman que l'on avait envoyé pour assister les gardes pour empêcher tout braconnage a fait feu. Hauffman rapporte qu'avant de tirer sur eux, il leur a crié : halte !

Il croit qu'ils étaient sur le territoire allemand. Les sportsmen déclarent de leur côté qu'ils n'ont rien entendu. Les autorités des deux côtés font des investigations.

Paris, 26.—On dit que ce sont des gardiens allemands à la frontière qui ont fait feu sur les français à Roan-sur-Plaine. Ils étaient dans l'erreur et avaient pris ces français pour des braconniers qui refusaient de se rendre.

Les journaux de cette ville demandent au peuple de rester calme afin de ne pas embarrasser le gouvernement dans le règlement de cette affaire.

On insiste de toutes parts auprès du gouvernement pour qu'il exige une réparation complète.

Le peuple en France est évidemment fort mécontent de ces incidents qui se répètent que trop fréquemment à la frontière allemande. On redoute que la patience du peuple vienne à se lasser et qu'il en résulte quelque explosion populaire.

M. Rouvier a eu aujourd'hui une entrevue avec le ministre des affaires étrangères et le ministre de la justice au sujet de l'incident de la frontière, après avoir reçu un rapport officiel. Il a été décidé d'envoyer une note à Berlin demandant au gouvernement allemand, en vue de continuer les relations d'amitié existantes, de faire sans délai une enquête à propos de cette affaire.

Le comte Von Munster, ambassadeur allemand en cette ville, dans une entrevue avec M. Flourens, a dit qu'il regretterait l'incident de la frontière et a assuré que justice serait rendue par le gouvernement allemand.

Le Temps dit : " L'opinion publique ne serait pas justifiable de se hâter à propos de l'incident de la frontière. En même temps il est impossible de ne pas remarquer que si les incidents à la frontière ne cessent pas, on doit croire que les Allemands ont réellement des intentions que leur gouvernement dissimule. Il pourrait se faire que cet incident fut dû à un zèle excessif et dans ce cas, c'est aux deux gouvernements à modérer la rigueur de leurs instructions et à choisir des personnes prudentes pour leurs agents. "

Echos & Nouvelles

Coup de fusil

M. l'abbé Pagé, directeur du Petit Séminaire, a tué hier d'un coup de fusil, un émerillon perché sur un arbre dans la cour de récréation.

Après la dictée d'un voyage sur mer, pour prévenir les bronchites et les éruptions, et pour aider à l'acclimatation, servez-vous de la Salsepareille d'Ayer.

Pour New-York

M. l'abbé Siméon Jolicœur, économiste du Séminaire, est parti vendredi dernier pour New-York, afin d'étudier les différents systèmes de lumière électrique, à l'aide de laquelle on parle d'éclairer cette grande institution.

Accident sur le Pacifique

Le train express ayant quitté Ottawa hier à 4.50 p. m. pour Montréal, a subi un accident à trois milles plus bas qu'Eastmans Spring. Les sleepers sur la voie ayant pris feu, les rails se détendirent et le train fut lancé en bas de la voie.

Il y avait 158 passagers sur le train au nombre desquels se trouvait Sir A. P. Caron. Personne n'a été blessé.

Le trafic sera repris demain.

L'Ague-Cure d'Ayer guérit infailliblement tous les cas de malaria. En vente chez tous les droguistes : Prix un dollar.

Mort subite

Un paroissien de St-Charles de Bellechasse, M. J. Plante est mort subitement dimanche soir.

Il avait passé la veille à converser avec son beau-frère, M. A. Gosselin, avocat de Québec, et c'est en allant se mettre au lit que la mort l'a frappé.

Il était âgé de 54 ans, et était beau-frère de M. A. Gosselin, avocat, Québec et F. X. Gosselin, commis de la maison Beaudoin, de Lévis.

Donnez-leur une chance !

C'est-à-dire, à vos poumons. Aussi à tout votre système respiratoire. C'est une machinée vraiment merveilleuse. Elle ne comprend pas seulement les plus grands tuyaux pour le passage de l'air, mais des milliers de petits tubes et des cavités qui y conduisent.

Quand ceux-ci sont embarrassés et étonnés de matières qui ne devraient pas s'y trouver, vos poumons ne sauraient faire la moitié de leur ouvrage. Et ce qu'ils font, ils ne peuvent le bien faire.

Appelez les refroidissements, toux, croup, pneumonie, catarrhe, consomption

ou maladies de la gorge, du nez ou de la tête ou des poumons, ce sont toutes de mauvaises maladies. On doit s'en débarrasser. Il y a précisément un moyen sûr de le faire. C'est de prendre le Syrop Allemand de Boschee, que tout droguiste vous vendra pour 75 cents la bouteille. Quand bien même tout autre remède vous aurait fait défaut, vous pouvez compter celui-ci comme infaillible.

La tragédie de l'Île d'Orléans

IMPREDUNCES IMPARDONNABLES

ENQUÊTE DU CORONER

M. le coroner Belleau est allé hier à St-Pierre, Île d'Orléans, pour ouvrir une enquête sur la tragédie de samedi. Il s'est rendu naturellement chez M. Pierre Godbout, père infortuné des malheureux enfants victimes de l'accident.

Toute cette famille est plongée dans une désolation que l'on conçoit facilement.

Le coroner a assermenté le jury suivant :

Amable Durand, président, Jos. LeTourneau, François Pichette, Octave Cantin, Célestin Pichette, Louis Pichette, Louis Pichette, fils de François, Abraham Durand, Phidyme Pichette, Napoléon Turcotte, David Durand, Napoléon Lachance, Louis Lachance et François Nolin.

M. Pierre Godbout, père des trois défunts, a été entendu le premier. Voici le résumé de son témoignage : Il a identifié les cadavres. La dernière fois qu'il a vu ses enfants, c'était le samedi matin. Il y avait Joeph, âgé de douze ans, Louis, de 11 ans, Alphonse, de neuf ans, et Arthur, sept ans. Godbout est parti ce matin-là pour aller au moulin du Petit Pré, avec Jean Leclerc, après avoir dit aux garçons d'aller arracher des pommes de terre. Comme il s'en retournait en chaloupe, vers dix heures, il entendit une explosion sur la grève de St-Pierre, et vit son fils Louis qui l'appela, et criait que ses frères étaient morts. MM. Godbout et Leclerc abordèrent en hâte et à trois arpent environ trouvèrent Joseph et Arthur, morts tous deux. Alphonse vivait encore mais expira quelques minutes après. Il y avait près de 100 tas de bombes—environ quatre-vingt—ramassés dans le cours de l'été, sur la grève et dans les terres cultivées.

Toutes ces bombes étaient vides, sauf celle ramassée par les enfants, qui a fait explosion comme nous l'avons raconté hier, et une autre trouvée sur la terre de François Pichette.

Judi les cultivateurs n'avaient pas été avertis qu'il y avait tir.

Jean Leclerc a corroboré le témoignage de Godbout.

Louis Godbout, frère des victimes a raconté comment l'accident est arrivé. Son récit est identique à ce que nous avons déjà publié.

Le docteur Charles Errold Lemoine a déclaré que les défunts sont morts des suites des blessures causées par l'explosion des bombes.

L'enquête a été ajournée à vendredi. Tout le monde à St-Pierre se plaint de la négligence des militaires qui vont tirer à la cible. Durant la saison d'été, c'est à peine si les cultivateurs osent aller travailler à leurs champs dans cette direction. Une pluie de fer s'abat sur toute cette partie de la paroisse. Les bombes et les boulets vont creuser leurs sillons jusque dans les champs cultivés. On ne s'inquiète pas de constater si les obus ont éclaté ou non. Les bestiaux sont exposés constamment. Il est vraiment regrettable de constater un tel état de choses. Des cultivateurs disaient qu'ils en étaient réduits à travailler leurs champs la nuit.

M. Taschereau de la société Montambanet Langelier et Langelier représentait à l'enquête la famille des défunts.

Judiciaire

M. Charles Langelier, M. P., vient d'être chargé par l'hon. Proc. Général de représenter la couronne aux prochaines assises criminelles à Bonaventure.

Comté de Lévis

L'Exposition agricole et industrielle du comté de Lévis aura lieu, cette année, à Saint-David, sur la propriété de M. Claude Lemieux, demain, à neuf heures du matin.

Incendie

Un incendie s'est produit vendredi à bord du convoi express de l'Intercolonial et a causé des dommages pour une somme de \$4,000. La voie de l'Intercolonial où a eu lieu la terrible collision n'était pas encore déblayée et il a fallu transporter les passagers et le bagage du convoi express de l'autre côté des débris où on avait formé un nouveau convoi. C'est lorsque ce dernier s'est mis en marche que le feu s'est déclaré dans le char à bagage ayant pour cause, probablement les étincelles s'échappant de la cheminée de la locomotive. On sait que ce char est divisé en deux compartiments dont l'un est réservé au bagage et l'autre au conducteur de malle. Il n'y a pas de communication d'un compartiment à l'autre.

Le feu a consumé tout le bagage et a communiqué dans le compartiment du conducteur de malle, détruisant nombre de lettres dont plusieurs étaient enregistrées.

Onguent et Pilules d'Holloway

Une cause fréquente de la goutte et du rhumatisme est un état inflammatoire de sang, accompagné de mauvaise digestion et de débilité générale. Quelques doses de Pilules prises à temps seront un préventif effectif contre la goutte et le rhumatisme. Quiconque est atteint de l'une ou de l'autre de ces maladies devrait se servir de l'Onguent d'Holloway en même temps, vu que son action puissante allie à celle des Pilules agissent directement sur le sang, qu'elles purifient et améliorent. Ayant une fois maîtrisé la sévérité de ces maladies, en persévérant dans l'emploi de l'Onguent, après avoir fomenté les jointures avec de la saumure chaude, toute raideur disparaîtra et toute contraction permanente sera prévenue.

L'Expérience du Révérend PÈRE WILDS.

Le Rév. Père Z. P. Wilds, missionnaire très connu de la ville de New York, et frère de feu l'Éminent Juge Wilds, de la Suprême Cour du Massachusetts, écrit ce qui suit :

78 E. 5th St., New York, 16 Mai, 1882. MESSRS. J. C. AYER & Co. Je me, l'hiver dernier, en proie à une toux qui tourmentait mes membres de douleurs insupportables, la nuit surtout, mes souffrances étaient terribles, entre les deux yeux, un feu intense me consumant, il m'était impossible de supporter la plus légère couverture. Je souffrais en même temps d'un violent catarrhe, et d'une toux catarrhale; j'avais perdu l'appétit, et mon système circulatoire était au plus bas. Je commençai à la SALSEPAREILLE D'AYER, je commençai à l'observer dans plusieurs cas de maladie, soit par l'usage que j'en avais fait moi-même quelques années auparavant, je commençai à l'observer dans plusieurs cas de maladie, soit par l'usage que j'en avais fait moi-même quelques années auparavant, je commençai à l'observer dans plusieurs cas de maladie, soit par l'usage que j'en avais fait moi-même quelques années auparavant...

La Salsepareille d'Ayer

purifie, enrichit, et fortifie le sang, stimule l'action de l'estomac et des intestins, et par conséquent met le système de même de résister avec succès aux attaques de toutes les Maladies Scrofuleuses, Eruptions de la Peau, Rhumatismes, Catarrhes, Débilité Générale, et tous les troubles résultant d'un sang pauvre et corrompu et d'un système faible et débile.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. En vente dans toutes les Pharmacies; prix \$1, six flacons pour \$5.

DAME VAUV JOS. COPE MAGASIN DE CHAUSSURES 257, Rue St-Jean, 257 QUEBEC

ON trouvera toujours à ce magasin un assortiment complet de BONNES CHAUSSURES pour Dames, Messieurs et Enfants, à des prix très s. Toute commande sera exécutée avec soin et le plus court délai. Je profite de l'occasion pour annoncer aux pratiques et au public en général qui souffrent des CORNS, qu'ils trouveront là une préparation : "La guerre aux CORNS" REMÈDE SANS RIVAL par le Dr Bourbonnet, spécialiste, Paris.

NOUBLIEZ PAS L'ADRESSE 257, RUE ST-JEAN, QUÉBEC. Québec, 26 août 1887—1m 654

CHEMIN DE FER D'OXFORD ET NEW-GLASGOW SEC.—CHEMIN DE MINGO A LA VILLE DE PICTOU, BRANCHE DE I. C. R.

SOUSSION POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION

DES SOUSSIONS cachetées, adressées au sous-secrétaire et endossées "SOUSSION pour le chemin de fer d'Oxford et du New-Glasgow" seront reçues à ce bureau jusqu'au midi de lundi, le dixième jour d'octobre 1887, pour certains travaux de construction.

Les plans et devis seront ouverts pour l'inspection au bureau de l'ingénieur en chef des chemins de fer du Gouvernement à Ottawa, et à son bureau du chemin de fer d'Oxford et New Glasgow à la rivière John, Comté de Pictou, Nouvelle-Ecosse, le et après le premier jour d'Octobre, 1887. La spécification générale et la forme de la soumission pourront être obtenues alors après application.

Aucune soumission ne sera prise en considération à moins qu'elle ne soit imprimée et qu'on ait rempli les conditions voulues. Par ordre, A. P. BRADLEY, Secrétaire. Département des chemins de fer et canaux, Ottawa, 9 Sept. 1887. Québec, 16 sept. 1887—5flps. 666

Université-Laval

L'OUVERTURE des cours dans les facultés de Droit et de Médecine aura lieu VENDREDI, 30 SEPTEMBRE. Les pensionnaires entreront la veille. J. C. K. LAFRAMME, Sec. U. L. Québec, 23 septembre 1887—5f 669

NOUVELLES ÉTOFFES A ROBES. 2500 YGS SERGES POUR ROBES @ 12c. 2200 DRAP MILTON POUR ROBES @ 15c. 2000 SERGES FRANÇAISES POUR ROBES @ 19c. 1750 ÉTOFFES A ROBES TOUT LAINE @ 25c. 1600 DE FANTASIES @ 35c. Toutes ces ÉTOFFES valent le double du prix! BEHANN BROS.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC COUR SUPÉRIEURE. District de Québec.

No 1015.

Dame MARIE MALVINA GRENIER, épouse connue en bien de Jean-Baptiste Garneau, de la paroisse de Notre-Dame de la Nativité de Beauport, dûment autorisée à ester en justice. Demanderesse.

JEAN-BAPTISTE GARNEAU, de la paroisse de Notre-Dame de la Nativité de Beauport, cultivateur. Défendeur.

UNE action en séparation de biens a été instituée en cette cause le trente et unième jour d'août dernier. Québec, 7 Septembre 1887. BLANCHET, DROUIN & DIONNE, Proc. de la Demanderesse. Québec, 9 Septembre 1887—1m 663

Sérieux cas de Choléra

— GUÉRÉ PAR LE SEUL USAGE DE —

L'EAU MINÉRALE DE ST-LEON.

M. L. Robillard résidant à Montréal, rue Notre-Dame, No 381, nous autorise à donner les détails suivants :

Jeudi midi, ressentant de grandes douleurs dans les intestins, ces douleurs étant suivies de Diarrhée et de vomissements, il en conclut que c'était le choléra du pays. Ses souffrances continuant jusqu'au soir, il se décida à faire usage de l'eau minérale de St-Léon. Il en prit un verre qui lui donna beaucoup de soulagement, il en prit un autre verre un peu plus tard, et enfin un dernier verre à la nuit qui calma complètement toutes ses douleurs.

Le lendemain matin, M. Robillard était complètement guéri, frais et dispos. Cette Eau pour les cholériques est en vente chez us des détaillants à 25 cts le gallon. Demandez à votre Droguist ou chez votre épicer. En gros et au détail. Par

MM. GINGRAS, LANGLOIS & CIE No 3, Port Dauphin, Québec. Agents pour la Puissance Québec, 21 juillet 1887— 539

LOTTERIE NATIONALE

Les tirages mensuels ont lieu le TROISIEME MERCREDI DE CHAQUE MOIS.

La valeur des prix qui seront tirés le MERCREDI, 19 Octobre 1887 — SERA DE — \$60,000

COUT DU BILLET

Première Série - - - - - \$1.00

Deuxième Série - - - - - 0.25

Demandez le catalogue des prix.

LE SECRETAIRE, S. E. Lefebvre,

19, RUE ST-JACQUES MONTREAL

VICTOR MARIER, Agent pour la vente des Billets,

88, Rue d'Aiguillon, QUEBEC Québec, 29 aout 1887— 594

Manuel de Cantiques

SAINT-ANNE (Ains Notés)

Contenant des prières à Sainte Anne, suivies d'un neuvaine à Sainte Anne confession, communion, messe et cantiques d'actions de grâces

Par Etienne LEGAR, chanteur

Le prix est comme suit :

25 cents par exemplaire.

\$2.50 la douz. pour le commerce

S'adresser au bureau du COURRIER DU CANADA,

Guide des voyageurs — voir 49 PAGE

Dernière Edition

LES CORPORATIONS COMMERCIALES

La Patrie d'hier nous apporte les renseignements suivants sur une entrevue de M. Mercier avec les représentants des banques :

Samedi, les honorables MM. Mercier et McShane ont reçu aux Établissements du gouvernement, rue St-Gabriel, une importante députation de banquiers de Montréal, comprenant MM. Wolferton Thomas, représentant de la Banque de Montréal et de la Banque Molson ; M. Hague, Banque des Marchands ; Jacq. Grenier, Banque du Peuple et Banques canadiennes-françaises ; M. Grindley, Banque de l'Amérique du Nord et M. McDougall, Banque de Québec.

M. Hague exprima l'espoir que le gouvernement laissera de côté et n'exigera pas un intérêt sur les taxes spéciales des corporations.

M. Thomas déclara qu'il avait compris par les termes employés par l'honorable premier ministre que l'intérêt ne serait pas exigé si la taxe elle-même était promptement payée.

M. Jech. Grenier au nom des banques françaises assura que, bien que, suivant son avis, la taxe fût lourde et injuste, les banques la paieraient promptement, si l'intérêt n'était pas exigé.

MM. Smith, Grindley et McDougall parlèrent dans le même sens.

Le premier ministre après avoir exprimé le plaisir qu'il éprouvait à rencontrer une députation aussi importante faisant allusion à la position où l'avait mis ses prédécesseurs, déclara que tout en étant disposé à se rendre autant que possible aux vœux exprimés par ces messieurs, il ne pouvait le faire sans consulter ses collègues absents et ne pouvait rien promettre. Quant à M. McShane, dit-il, est libre d'exprimer individuellement son opinion sur ce sujet.

Le Révérend M. Théberge (Tobie), ancien curé, décédé à Saint-Simon, diocèse de St-Germain de Rimouski, le 26 du courant, était membre de la société d'une messe, Section provinciale. Archevêché de Québec) 27 sept. 1887. C.-A. MAROIS, C. S. Secrétaire.

LE CHOLÉRA

Rome, 26.—Voici le bulletin du choléra pour les dernières 24 heures : Messine. 118 nouveaux cas, 49 décès. Catane... 6 " 8 " Palerme 3 " 3 " Total... 127 " 60

Mariage

Ce matin, à six heures, dans l'église du Bon-Pasteur, Mgr Racine, évêque de Sherbrooke, a béni le mariage de notre ami le docteur Arthur DeBlois, avec mademoiselle Marie-Louise Roy, fille de feu le docteur Louis Roy, de cette ville.

Les témoins étaient, pour le marié, M. DeBlois, son père, et pour la mariée M. Elzbert Roy, son frère.

On remarquait au chœur MM. les abbés A. A. Blais et Raymond Gasgrain. Les jeunes époux sont partis pour Montréal et Newport par le train de neuf heures.

Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

Encore le feu à Montréal

TROIS SINISTRES ENORMES DOMMAGES

Montréal semble voué au feu. Dans la nuit de dimanche à lundi trois immenses incendies ont désolé la métropole commerciale.

Le premier incendie a consumé les bâtisses de la Mor réal Fourniture Cie, au coin des rues Richmond et St-Jacques. Lorsque les pompiers sont arrivés les flammes avaient déjà fait la moitié de leur œuvre. L'incendie a gagné de proche en proche et dévoré presque tout le bloc situé entre les rues St-Martin, St-Antoine, Richmond et St-Jacques. De tous côtés on voyait les parents et les enfants sortir à demi vêtus de leurs maisons en flammes. C'étaient navrant. Les marins et officiers de la Tournaline ont rendu de grand services. Les pertes sont \$175,000.

Vers le même temps l'hôpital St-Roch, pour les variolés, près de la Montagne, était la proie des flammes. Les pompiers, étant obligés de se diviser pour aller à l'incendie de la rue St-Jacques, il n'en est resté qu'une poignée qui ont fait bravement leur devoir.

Tout l'ancien hôpital St-Roch a été consumé. Pertes \$20,000.

FEU AU COTEAU SAINT-LOUIS

La résidence de M. John Tait, de la société Bark et Tait, a été réduite en cendres hier matin, dit la Presse. Cette bâtisse, située sur la rue Robin, Mile-End, était à deux étages.

Le feu éclata un peu après minuit et les pompiers de Saint-Louis du Mile-End furent bientôt sur le théâtre de l'incendie. On eût de grandes difficultés à avoir de l'eau. Avec l'aide de plusieurs citoyens, ils réussirent à sauver la plus grande partie de l'ameublement de la maison et tous les chevaux et les attelages qui étaient dans les écuries. Les flammes se propagèrent aux écuries et l'incendie prit les proportions d'une conflagration. Vers quatre heures, le feu s'apaisa de lui-même. Tout est en cendres. Les pertes sont d'environ \$50,000.

QUELQUES CONSEILS POUR L'USAGE DES PILULES D'AYER.

AYER'S PILLS Doses — Pour agir doucement sur les intestins, de 2 à 4 pilules; énergiquement, de 4 à 6 pilules. L'expérience seule peut décider de la dose dans chaque cas.

Pour la Constipation, il n'y a pas de remède plus efficace que les PILULES D'AYER. Elles assurent les fonctions journalières des intestins et les remettent à leur état normal. Pour l'Indigestion, ou Dyspepsie, les PILULES D'AYER sont guérisseuses assurées. Gastralgie, Perte d'Appétit, Estomac Chargé, Flatulences, Vertiges, Manx de Tête, Nausées, tous sont soulagés et guéris par les PILULES D'AYER.

Dans les Maladies du Foie, les Dé-sordres Biliaux, et le Jaunisse, les PILULES D'AYER doivent être données en doses assez fortes pour stimuler le foie et les intestins, et déloger la constipation. Comme médecine du printemps pour purifier le sang, ces PILULES sont sans égales.

Les Femmes, engendrées par l'état morbide des intestins, sont expulsées par ces PILULES. Éruptions, Maladies de la Peau, Hé-morroïdes, résultant de l'Indigestion ou de la Constipation, sont guéries par l'usage des PILULES D'AYER.

Pour les Rhumes et Refroidissements, prenez les PILULES D'AYER pour ouvrir les pores, et calmer la fièvre. Pour la Diarrhée et la Dysenterie, causées par un froid subit, une nourriture indigeste, etc., etc., les PILULES D'AYER sont le vrai remède.

Les Rhumatismes, la Goutte, la Névral-gie, et la Sciatique, souvent résultant de désordres digestifs, ou de refroidissements, disparaissent aussitôt la cause enlevée par l'usage des PILULES D'AYER.

Les Tumeurs, l'Hydropisie, les Dou-leurs des Reins, et autres désordres causés soit par débilité, soit par obstruction, sont guéris par les PILULES D'AYER.

La Suppression, et l'Écoulement Pé-nible des Menstrues, trouvent un remède sûr et toujours prêt dans les

Pilules d'Ayer.

On trouvera sur chaque boîte des directions complètes et détaillées, en plusieurs langues.

PRÉPARÉES PAR LE Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. En vente chez tous les Pharmaciens.

Québec, 30 avril 1887—1an 577

LA SALSEPAREILLE-BRISTOL

EST UN REMÈDE INFAILLIBLE pour guérir radicalement toute maladie provenant de l'Impureté du Sang, de l'Érhumatisme, les Plaies invétérées et toutes les Affections de nature éruptive, scrofuleuse ou syphilitique.

Le Remède de Famille par excellence.

Murray & Lanman.

LE PLUS EXQUIS de tous les Parfums pour la Toilette

Supérieure à l'Eau de Cologne par la délicatesse de son arôme et la fraîcheur et persistance de son parfum sur le Manteau.

DANS LE BAIN elle rafraîchit le Corps et vivifie le Cerveau.

Se méfier des Contrefaçons.

GUÉRISSEZ VOTRE ESTOMAC PURIFIEZ VOTRE FOIE!

LES PILULES DE BRISTOL PUREMENT VÉGÉTALES

sont le meilleur Purgatif et le Remède le plus efficace contre toutes les maladies de l'Estomac, le Foie et la Dispepsie.

Terre à vendre.

UNE TERRE EN BON ÉTAT DE CULTURE, située au même rang de la paroisse de St-AUGUSTIN, comté de Portneuf.

Conditions de paiement faciles. S'adresser sur les lieux à Vve JEAN ROCHON, Prop. Québec, 16 septembre 1887. 667

Chien à vendre

UN CHIEN à poil ras, blanc, tacheté de brun café, de forte taille, âgé d'environ un an, de magnifique apparence et bon pour la chasse. S'adresser à ce bureau. Québec, 24 septembre 1887 670

Perdu

HIER SOIR, un jeune chien de la race du Mont St-Bernard, âgé de trois mois, gorge d'un jaune très clair, grandes oreilles, deux fils noirs sur chaque joue, les quatre pattes palmées. La personne qui le ramènera chez M. J. A. Langlais, Libraire, rue St-Joseph, à St-Roch, recevra une récompense de cinq piastres (\$5.00). Québec, 20 septembre 1887 665

Frechon, Lefebvre & Cie 1645, Rue Notre-Dame Montréal

ORNEMENTS D'EGLISE IMPORTATIONS D'AUTOMNE A BON MARCHÉ Vases sacrés—Garnitures d'autel—Chasubleries—Soirées—Says—Lustres à cristaux

Sont nos faites sur mesures

... VINS DE MESSE... CIERGES ET HUILE D'OLIVE...

Une Spécialité

Québec, 5 juillet 1887—11 avril 1887—1an.

FAITES VOS CLICHÉS VOUS-MÊME !

ANTITYPE POUR STÉRÉOTYPER

PAR LE PROCÉDÉ DU PAPIER MACHÉ

C'EST LE MEILLEUR APPAREIL qui ait jamais été OFFERT AU COMMERCE pour tous les genres de travaux tels qu'Impressions pour chemins de fer, Livres et Réguliers, Étiquettes, Entées de Journaux, Textes d'Annonces à longs termes, Reproduction de Gravures, etc., etc.

On se perd si temps et mal à chauffer les moules pour mouler, la destruction des moules se paye d'après avec les plus grandes facilités.

L'appareil peut être mis en opération, soit avec "huile de charbon", le gaz. On ne dépense pas plus d'une pinte d'huile de charbon pour 10 à 12 heures de conchage.

La machine est tellement simplifiée qu'un enfant de 12 à 15 ans peut la travailler facilement. Grandeur de la machine, 18 x 30.

APPAREIL COMPLET AVEC DES INSTRUCTIONS DÉTAILLÉES.

Ordres ou demandes d'informations peuvent être adressés aux soussignés, seuls agents

JOSEPH MOSSAN, P. N. CARERON, FILS, Rue Lachapelle, 18, QUARTIER MONTREAL, QUÉBEC. Rue Hubert, 11 MONTREAL

CREDIT PAROISSIAL

C. B. LANCTOT,

1661, Rue Notre-Dame MONTREAL, P. Q.

Manufacturier de Statues de tous genres, Magnifiques choix de chasubleries, calices, ciboires, bronzes, Importateur d'ornements, bronzes, orfèvreries d'Églises, Soies, Mérinos, etc.

—TOUJOURS EN MAINS—

Vins de messe Encens, Cierges, Chandelles, Huile d'Olive, Veilleuses, Chapelets, etc., etc.

Aux prix les plus modérés

Une commande est respectueusement sollicitée.

Québec, 3 mai 1887—1an 580

Publications Importantes

LE PIANO DE R. S. Williams & Son

SA position prédominante est due à son pur et noble, qu'il a classé en tête de tout instrument, aux matériaux employés dans sa construction et aux soins dans tous les détails qui nécessitent la construction d'un piano de première classe.

Ci-suit une lettre de Sir Charles Tupper, Exhibition coloniale et de l'Inde 1886 Section Canadienne, South Kensington, Londres, S. W. Décembre, 15 1886.

Mon cher Monsieur,

En réponse à votre lettre du 1er courant, je vous informe avec beaucoup de plaisir que le piano que j'ai acheté de votre "EXHIBIT", à l'Exposition Coloriale et Indienne m'a donné entière satisfaction.

Votre sincère, CHARLES TUPPER, Haut-commissionnaire pour le Canada.

À R. S. WILLIAMS, Ecr., } Toronto, Ont. }

Ces célèbres pianos sont en vente à Québec seulement chez

Bernard & Allaire, 77, 79, RUE ST-JEAN, H.-V., QUÉBEC Québec, 23 août 1887— 649

La Canadienne

Compagnie d'Assurance sur la vie

Capital social - - - \$300,000

Dépôt au Gouvernement 25,000

Bureau : 13, Côte St Lambert MONTREAL

66 Bons agents demandés! Québec, 31 Mai 1887—3m

J. & W. REID

Fabricants de Papiers 98-100, RUE ST-PAUL, QUEBEC

MOULIN DE PAPIER A LORETTE.—Papier pour journaux, papier Manille pour envelopper, feutre à lambris, feutre à tapis, feutre à couverture sec et goudronné.

MOULIN AU PONT ROUGE.—Palpe de bois, carton de bois.

MOULIN WOODEND A PORTNEUF.—Carton d'asbeste pour envelopper, pulpe de bois, carton pour boîte.

MOULIN A STE-ANNE.—Carton cuir pour les fabricants de chaussures, palpe de bois, carton.

Marchands de papier, Papetiers et Papier à Tapisser de toutes sortes

AUSSI —Garnitures, Amarrés, Produits Chimiques et Matériel complet pour la manufacture de papier, Vieux Métaux, Machineries, Goudron et Résine.

Le plus haut prix payé pour tout ce qui concerne la fabrication du papier.

La Canadienne

Compagnie d'Assurance sur la vie

Capital social - - - \$300,000

Dépôt au Gouvernement 25,000

Bureau : 13, Côte St Lambert MONTREAL

66 Bons agents demandés! Québec, 31 Mai 1887—3m

ROB LECHAUX PREPARE PAR MARIO LECHAUX PHARMACIEN-CHIMISTE BORDEAUX (France) Le plus Puissant Le plus Salubre de tous les Dépuratifs

LE SANG C'EST LA VIE Purifier le sang, fortifier le sang, c'est assurer la santé à ceux qui l'ont, c'est la donner à ceux qui ne l'ont pas. Pas de Charlatanisme EN FRANCE! La Loi et l'Ecole de Médecine défendent expressément la Vente des Médicines secrètes VOICI LA FORMULE DU ROB LECHAUX

Spécialité vin blanc Pour la Messe ON TROUVE chez M. HIP-POLYTE GIRARDOT VITICULTEUR et correspondant de notre JOURNAL, à Sandwich, Ontario.

Guide des Voyageurs

Chemins de Fer

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN DEPART DE QUEBEC Train local à 9 h. a. m. Train Express direct à 3.00 p. m. Train Express direct à 10.05 h. p. m.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL Trains laissera Lévis pour Halifax et St-Jean à 8.15 a. m. Pour la Rivière-du-Loup et Ste-Flavie à 2.30 p. m.

QUEBEC CENTRAL Express-quite Lévis à 2.45 p. m., arrive à Sherbrooke à 8.40 p. m. et à New-York, 11.45 a. m.

QUEBEC ET LAC ST-JEAN Allant au Nord 6.35 A. M. Train mixte laissera Québec pour St-Raymond arrivant à 10.10 a. m.

GRAND-TRONC TRAIN MIXTE 2.00 P. M.—Train mixte laissera la Pointe Lévis pour Richmond et tous les points de l'Est et l'Ouest, arrivant à Montréal à 8.00 P. M.

Lignes de Steamers

LIGNE ALLAN Un steamer de cette ligne laisse Québec pour Liverpool, tous les jeudis, durant la navigation, avec les passagers, arrêtant à Rimouski pour le service de la malle.

COMPAGNIE DES PORTS DU GOLFE Le Miramichi partira de Québec mardi, le 4 octobre, à 2 h. p. m., pour Pictou, arrêtant à la Pointe aux Pères, Summerside et Charlottetown.

Bateaux à Vapeurs

QUEBEC ET LEVIS Les bateaux South et North font le trajet entre Québec et Lévis tous les 10 minutes le jour et la nuit. Prix du passage 3 cents.

TRaverse DE QUEBEC A LEVIS QUEBEC LEVIS A. M. 7.45 Malle pour Halifax. Accommodation pour la Rivière du Loup.

Ste-Anne de Beauport LE VAPEUR BIENVENU, Capitaine Barras, est disponible pour pique-nique et excursions, aussi pour pèlerinages à

TRAVERSE DU GRAND TRONC LAISSERA

QUEBEC STATION DE LEVIS P. M. 1.45 Train éclair pour l'Ouest. P. M. 8.00 Malle pour l'Ouest.

ISLE D'ORLÉANS ET QUÉBEC DE L'ILE D'ORLÉANS DE QUÉBEC 5.15 A. M. 6.15 A. M. 8.00 A. M. 9.15 A. M.

LES DIMANCHES DE L'ILE D'ORLÉANS DE QUÉBEC 11.30 A. M. 1.00 P. M. 1.45 P. M. 2.30 P. M.

DE QUÉBEC A ST-ROMUALD DE ST-ROMUALD DE QUÉBEC 5.15 A. M. 6.00 A. M. 8.00 A. M. 9.00 A. M.

LES DIMANCHES DE ST-ROMUALD DE QUÉBEC 2.00 P. M. 1.30 P. M. 3.00 P. M. 6.00 P. M.

QUEBEC ET MONTRÉAL Le vapeur Montréal, capt Roy, laisse Québec pour Montréal, les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures P. M.

SAGUENAY Le vapeur UNION, quittera Québec, à 7.30 A. M. les mardis et les vendredis.

BERTHIER Le vapeur Montmagny, quittera le quai Champlain à 3 hrs p. m., tous les jours pour St-Laurent, St-Michel et St-Jean.

STE-CROIX Le Ste-Croix, capt Boisvert, part de Ste-Croix tous les lundis et vendredis, remontant le lendemain, arrêtant à la pointe à Aubain, Pointe aux Trembles Sté - Antoinette, Heure réglée par la marée.

GRONDINES L'Étoile, capt Paquet, part des Grondines tous les lundis et vendredis, remontant le lendemain, arrêtant au Cap-Santé, Platon, Deschambault, L'Abbaye Grondines et St-Jean Deschallons. Heure réglée par la marée.

ST-NICOLAS Le Pèlerin, Capitaine A Baker, part tous les jours de Québec, à 4 heures P. M., et de St-Nicolas à 6 h. a. m. Prix : aller et retour 30 cents.

Ste-Anne de Beauport

LES ORGANISATEURS de pèlerinages trouveront des grands avantages en nolisant ce bateau, qui est solide et spacieux. Pour plus amples informations s'adresser au bureau de la Compagnie de Navigation à vapeur du St-Laurent, quai St-André.

LOUIS JOBIN, Statuaire COIN DES RUES CLAIR FONTAINE et BURTON, QUARTIER MONTCALM, QUÉBEC

Lignes d'Omnibus

COUVENT DE BELLEVUE, CIMETIÈRE BELMONT ET ÉGLISE STE-FOYE DEPART DES ÉTABLES DE L'ÉGLISE STE-FOYE LA SEMAINE 6.30 A. M. 7.00 A. M. 8.45 A. M. 10.00 A. M.

LES DIMANCHES Départ des étabes à 1 heure P. M. et tous les demi heures jusqu'à 5 hrs p. m. pour le Couvent de Bellevue, Cimetière Belmont et Église Ste-Foye.

TOUS LES JEUDIS aux cimetières Mount Hermon, Woodfield et Couvent de Jésus-Marie à 2.15 heures et le retour à 4.00 heures.

CAP-ROUGE Départ du Cap-Rouge à 8 1/2 a. m., arrive à Québec à 10 heures a. m. Départ du Bureau de Poste-Québec, pour Bergeronville et le couvent de Sillery à 11.45 a. m.

A SILLERY Un omnibus partira de la Halle du marché Champlain, basse-ville, les Lundis, Mercredis, Jedis et Vendredis à 3 1/2 de l'après-midi.

SE-AMBRISSE (Jeune-Lorette) Départ de Québec, tous les jours, à 4 heures p. m. de chez Ant, Blondeau, épicière, coin des rues de la Couronne et St-Valier, St-Roch.

CHATEAU RICHER Départ de Québec tous les jours à 4 heures P. M., chez Jean Lemelin, épicière, 111, rue du St-Roch. Le départ du Château Richer à 6 1/2 heures du matin. Prix : aller et retour 60 cents.

BARRIÈRE DU SAULT MONTMORENCY Deux omnibus partiront du Pont Dorchester pour le Sault Montmorency, tous les jours, matin à 10 heures et 11 1/2 heures.

DE QUÉBEC A ST-TITE DES CAPS La voiture transportant la malle pour St-Tite des Caps, prendra des passagers pour Sault Montmorency, Château Richer, Ange Gardien, Ste-Anne, St-Férol St-Joachim et St-Tite des Caps.

Ascenseurs Les lundis, mercredis, jedis et vendredis, de 7 heures du matin à 9.30 du soir. Les mardis et samedis, de 6 heures du matin à 9.30 du soir.

Chars Urbains LIGNE DE LA RUE ST-JEAN Voyagent tous les jours de 8 hrs du matin 8 heures du soir, et font le trajet tous les 10 minutes entre la barrière Ste-Foye et le bureau du Courrier du Canada. Prix : 5 cents.

LIGNE DE ST-ROCH Font le trajet tous les 15 minutes entre la barrière St-Valier et le marché Champlain, tous les jours depuis 6 hrs du matin jusqu'à 9 25 hrs du soir. Prix : 5 cents.

Arbres d'ornementation M. JOSEPH BOIVIN, de Saint-Ambroise, est déjà connu de nos lecteurs comme un ébéniste jouissant d'une grande réputation.

H. ERN & Co., Sheffield, Angleterre. Manufacturier de Couteaux de poche, couteaux de table, Razoirs, Ciseaux, etc., etc.

LIGNE ALLAN. LA PLUS GRANDE MERVEILLE DU TEMPS MODERNE. Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des Mallets.

Table listing ship names, destinations, and dates for the Allan Line. Includes columns for 'Vaisseau', 'Tonnage', and 'Commandants'.

SERVICE DE LA MALLE DE Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal.

Table showing shipping schedules between Liverpool, Derry, and Québec. Columns include dates and ship names.

Prix du passage de Québec Cabine.....\$60 00, \$70 00 et \$80 00 Suivant les accommodements.

Glasgow, Québec et Montréal. De Glasgow Steamers. De Montréal à Glasgow le ou vers le

Londres, Québec et Montréal. De Londres. Steamers. De Montréal le ou vers le

On ne peut retenir sa chambre sans en remettre le prix d'avance. Il y a à bord de chaque navire un médecin. Des billets de commission pour la traversée sont donnés à Liverpool et aux autres ports du Continent pour tous les points du Canada et des Etats de l'Ouest.

ELIXIR Préparée par les SŒURS DE L'HOPITAL DU SACRÉ-CŒUR. Cet élixir contient (à l'état soluble et assimilable) tous les principes du sang heureusement associés à l'esprit de vin et au célèbre Fer Bravais.

CHEMIN DE FER DE Québec et Lac St-Jean LE 6 JUILLET 1887. Les trains circuleront tous les jours (excepté les dimanches) pour et de la station du Palais, Québec, comme suit :

ALLANT AU NORD 6.35 A. M. Train mixte tous les jours pour St-Raymond arrivant à 10.10 a. m. et continuant jusqu'à la Rivière à Pierre le mercredi et vendredi arrivant à 11.50 a. m.

ALLANT AU SUD 6.00 A. M. Train de la malle laissera la Rivière à Pierre tous les jours (St-Raymond 7.00 a. m.) pour Québec arrivant à 8.45 a. m.

Le train de la malle se rencontre à St-Ambroise avec les omnibus allant au village Indien à Lorette et à la station de Valcartier, à St-Gabriel avec le nouveau chemin pour l'établissement de la Rivière aux Pins, à Rivière à Pierre avec le chemin de colonisation pour Notre-Dame des Anges, et avec les trains de l'entrepreneur tous les jours (des circonstances le permettant) pour le Lac Bouchette, revenant le soir suivant.

CONDITIONS -DU- Courrier du Canada Prix de l'Abonnement ÉDITION QUOTIDIENNE

TARIF DES ANNONCES. Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir : Six lignes et au-dessous.....50 centins

Leger Brousseau, EDITEUR-PROPRIÉTAIRE, RUE BUADÉ, HAUTE-VILLE Québec